

Quelques notes autour des rapports entre l'insulte et la domination...

Par Laurence ROSIER
Université Libre de Bruxelles

L'arbitraire du signe linguistique inauguré par Saussure comme convention nécessaire à la communication est revisité dans cette analyse comme un instrument de catégorisation sociale et donc propice à l'expression de rapports de domination.



Pour citer ce document : ROSIER Laurence, « Quelques notes autour des rapports entre l'insulte et la domination », CFS asbl, Novembre 2016

URL http://ep.cfsasbl.be/sites/cfsasbl.be/ep/site/IMG/pdf/analyse2016_quelques_notes_autour_des_rapports_entre_l_insulte_et_la_domination.pdf

Avec le soutien de :



Quelques notes autour des rapports entre l'insulte et la domination...

Par Laurence ROSIER
Université Libre de Bruxelles

L'arbitraire du signe linguistique inauguré par Saussure comme convention nécessaire à la communication est revisité dans cette analyse comme un instrument de catégorisation sociale et donc propice à l'expression de rapports de domination.

De nombreux travaux en linguistique menés depuis les années 70 sur la dénomination (donner un nom à un objet du monde) ont permis de montrer que le degré zéro de l'insulte repose sur le principe premier de la « catégorisation » sous la forme d'*ethnotype* (arabe, juif), de *sociotype* (patron, fonctionnaire), de *sexotype* (mère, homosexuel) ou d'*ontotype* (rêveur). L'arbitraire du signe linguistique inauguré par Saussure¹ comme convention nécessaire à la communication est revisité dans cette analyse comme un instrument de catégorisation sociale et donc propice à l'expression de rapports de domination. Donner un nom c'est classer et tout classement peut servir... au déclasser. Mais comment ces termes apparemment neutres peuvent-ils devenir des insultes ?

C'est d'une part le contexte qui va actualiser la capacité insultante inscrite dans le noyau pragmatique de l'emploi d'un mot. En effet, si on part

du principe que tout mot peut devenir une insulte, on peut raisonnablement penser qu'il possède une force perlocutoire susceptible de se déclencher dans un contexte particulier². On verra alors que cette catégorisation s'apparente à une assignation et donc à un acte de domination, que l'insulte soit adressée directement ou non. D'autre part, j'ai développé l'idée que l'insulte est aussi un lieu de mémoire, qui peut donc réactualiser ou connoter un contexte ancien dans lequel le mot s'est chargé d'un sens X ou Y, oublié au détriment voire aux antipodes d'une signification situationnelle présente.

La cadre de pensée dans lequel je me situe nécessite d'emprunter à d'autres champs des concepts interprétatifs, pour décrypter les observables linguistiques. « L'assignation » par nomination et « l'interpellation identitaire » vient de ce

1 Ferdinand de Saussure, linguiste suisse (1857–1913) est considéré comme le fondateur de la linguistique moderne et le précurseur du structuralisme. Il a défini une série de concepts fondamentaux, comme l'arbitraire du signe, la distinction langue/parole) qui ont influencé un grand nombre de champs disciplinaires autres (littérature, anthropologie, sémiologie, psychanalyse...)

2 On pourrait certes discuter sur cette possibilité de devenir une insulte qui serait accessible à tout mot du lexique. Un terme négatif (proxénète) ou renvoyant à une réalité triviale (chaussette) par exemple, n'est-il pas plus susceptible de candidater à l'insulte que princesse ou fleur ? On considère cependant que le mot ne peut être « empêché » mais qu'il y aura moins de contextes actualisants.

que le philosophe marxiste Louis Althusser appelle « *l'interpellation identitaire* », symbolisée par l'énoncé : « Hé vous là-bas » (exemple donné par le philosophe) ou par un énoncé comme « Tiens un nègre », magistralement étudié par l'auteur antillais Frantz Fanon dans un ouvrage de 1952, *Peau noire Masques blancs* (Macherey 2012). Quant au principe du « retournement », c'est à la philosophe Judith Butler que je l'emprunte, qui parle plutôt de « *resignification* » dans un contexte de réflexion sur le pouvoir des mots (leur performativité) et sur les reprises de pouvoir des paroles dominées par déplacement de signification.

Je partirai de deux exemples concrets de sexotypes, issus de l'actualité récente pour illustrer ce préambule théorique.

Du mécanisme de l'assignation...

Un homme porte plainte pour avoir été discriminé et nommé « PD » par son employeur. Il saisit le conseil des prud'hommes qui rend son verdict en février 2016 : « PD n'est pas une insulte homophobe » en invoquant que le contexte (le milieu de la coiffure) ôtait l'aspect injurieux au terme, « passé dans le langage courant en perdant sa charge homophobe ». Or, l'exemple devrait être remis dans son contexte linguistique qui est : « Je le sens pas ce mec : c'est un PD. Ils font tous des coups de pute ».

Pour un linguiste, outre que le tribunal s'est appuyé sur un stéréotype (tous les coiffeurs sont des homosexuels) le passage de la séquence « être PD » à la généralisation « Ils font tous des coups de pute » participe à la généralisation et à la banalisation d'une assignation assimilée à un violence homophobe. Il suffit de regarder les effets de sens produits lorsqu'on fait varier le terme PD avec un ethnonyme : « Je le sens pas ce mec : c'est un arabe. Ils font tous des coups de pute ». L'énoncé apparaît dans sa dimension raciste par la généralisation d'un trait négatif³. Ce que n'aurait pas

3 L'assignation d'un trait « positif » produit le même effet idéologique même s'il peut ne pas affecter le sujet assigné qui prend alors le stéréotype comme une valeur positive.

produit par exemple : « Je le sens pas ce mec : c'est un con. Ils font tous des coups de pute » (qui sonne d'ailleurs étrangement car on peine à établir un lien entre la catégorie des cons, la définition très large de ce terme et la réduction à « faire des coups de pute »). On pourrait aussi varier avec le terme « salaud » mais alors l'énoncé paraîtrait comme répétitif un salaud, on sait bien que ce sont ceux qui font des coups de pute.

Lorsqu'en discours, on est face à ce que nous nommons en linguistique une « prédication » (on attache une propriété à un objet du monde) par le biais d'un verbe d'essence (être) sous une forme générique, on est dans le schéma de base de la domination par la dénomination : l'assignation identitaire, qui opacifie la pluralité des identités par la mise en avant d'un trait distinctif unique.

Ce premier exemple, on le remarquera, n'a pas été directement adressé à la personne insultée, celle-ci était « parlée » en quelque sorte et exclue de la communication puisque le sms ne s'adressait pas à elle. On va voir un second exemple où la question de la présence de l'insulté.e nous amène à nous poser la question du rôle de l'interpellation dans le mécanisme de domination discursive en présence de l'insulté.

Vers le mécanisme de l'interpellation

Au sens linguistique, « l'interpellation » est une apostrophe, une interjection, une adresse et a donc aussi à voir avec la dénomination et l'identification. Elle montre surtout une volonté de ne pas isoler les énoncés mais de les envisager dans un cadre allocutif, c'est-à-dire un rapport socio-discursif.

En janvier 2013, lors d'un débat concernant la parité en France, des députés de l'UMP se sont déchaînés verbalement. Entre dénégation de la parité elle-même (dénommée « obsession sexuelle », « gadget »), on y a entendu l'énoncé : « C'est qui cette nana ? », à propos d'une intervenante sénatrice. L'intérêt de cet énoncé est le fait qu'il ait été explicitement ressenti comme insultant et qu'il a suscité des réponses des insultées.

Hors contexte, le terme « nana » oscille entre affectation (le mot doux « ma nana », les sculptures éponymes de Niki de Saint Phalle), séduction (« Tu me présentes cette jolie nana ? ») et dénégation (« Marre de ces nanas », généralement en usage collectif). Mais le dictionnaire situe le mot dans le domaine argotique et désignant des personnalités féminines très spécifiques : la prostituée, la maîtresse, la concubine ; donc des femmes socialement déclassées (comme la célèbre *Nana* de Zola). L'origine du sexotype est donc dénigrante. On est ici dans le cas d'un rappel mémoriel où le terme est lourd de sens et de connotations contradictoires.

Lors du débat précité, il faut également préciser que la phrase a été dite en pseudo aparté (presque une cantonnade en fait) mais assez fort par le député UMP Bruno Sido et c'est Laurence Rossignol, du PS, qui s'en est emparée et qui l'a mise sur la place publique : « Vous pouvez répéter tout haut, vous venez de dire : "C'est qui cette nana ?" M. Sido, vous avez gagné la palme de la misogynie beauf de cette assemblée. »

La sénatrice reconquiert son statut d'interlocutrice en interpellant l'interpellateur en quelque sorte qui l'avait volontairement évincée en l'interpellant de façon paradoxale puisqu'il ne s'adresse apparemment pas à elle mais c'est d'elle dont il parle en sa présence de façon publique.

Tout comme dans l'exemple précédent, on voit que l'emploi stigmatisant dépend à la fois d'une structure grammaticale classique (ici une question) qui selon le dispositif dans lequel elle est émise devient une interpellation, qui plus est, ici, « délocutive », ce qui en renforce le caractère insultant en déniaut à celui qu'on dénomme le droit de réponse directe.

On le voit, l'interpellation a deux visages : soit elle est une adresse directe (« Vous là bas ») ou, pire à mes yeux, indirecte (« Tiens un nègre » ou « C'est qui cette nana ? »), assignant celui qui est sous nos yeux sans s'adresser à lui comme à un sujet parlant « digne de ce nom ». Dès lors c'est autant

dans la profération elle-même que par le mot utilisé (et c'est renforcé quand le terme est lui-même stigmatisant), dans le contexte excluant le tiers dont on parle (dont on peut inférer : « C'est qui cette nana qu'on ne connaît même pas, sans notoriété en politique on n'existe pas »), dans la situation idéologique, que l'énoncé prend toute sa coloration dénigrante.

Situation dont une façon de sortir est 1) soit de réassigner l'autre sur le même plan idéologique négatif, ce que fait Laurence Rossignol en discernant au député la palme de la misogynie beauf ; 2) soit d'assumer le terme lui-même, ce qu'a fait dans la suite de la séance la députée Catherine Tasca : « Eh oui ! Encore une nana qui prend la parole », illustrant parfaitement ce que la philosophe américaine Judith Butler nomme la « *resignification* » : on s'empare du mot qu'on a subi pour s'en réapproprier le sens, on redevient un sujet plein, une sujet agissant. Le travail du sens qui s'effectue là est donc encore plus important que dans l'emploi devenu péjoratif d'un terme initialement neutre : il s'agit ici d'un retournement dialogique (appel à la mémoire ici immédiate du mot qui vient d'être utilisé négativement) idéologique, à l'instar de nombreux exemples historiques (impressionniste, trotskiste, beur, sorcière, salope, PD, coglioni, ...).

On ouvrira la fin de ces quelques notes par une question : la dimension performative de la resignification ne se heurte-t-elle pas à la mémoire portée par les mots (et ce faisant à la reproductibilité de l'idéologie) ? Ou dit en d'autres termes le dialogisme interlocutif (le contexte de paroles immédiat) primerait-il sur le dialogisme interdiscursif (l'interdiscours mémoriel porté par les termes utilisés) ? L'amnésie discursive dans les cas de contextes historiquement marqués que j'ai choisis volontairement (l'homophobie ordinaire et le sexisme en politique) semble difficilement plausible, sauf à défendre une sémantique obsolète, digne de Monsieur de la Palice (clin d'œil final au philosophe et analyste de discours Michel Pêcheux). Mais la question reste ouverte...

Bibliographie

Laurence Rosier et Philippe Ernotte, *Le lexique clandestin. La dynamique sociale des insultes et appellatifs à Bruxelles*, Bruxelles, Ministère de la Communauté française, Duculot, 2000 (Français et Société, n° 12), 66 p.

Pierre Macherey, *Deux figures de l'interpellation : « Hé, vous là bas » (Althusser) et « Tiens un nègre » (Fanon)*, en ligne <https://philolarge.hypotheses.org/1201>.

Judith Butler, *Le pouvoir des mots. Politique du performatif*, traduit de l'anglais (*Excitable Speech*, Routledge, 1997) par Charlotte Nordmann, Paris, éditions Amsterdam, 2004.

Laurence Rosier, *Petit traité de l'insulte*, Loverval, Labor, 2009 (Liberté, j'écris ton nom), 112 p.

Béatrice Fracchiolla, Claudine Moïse, Christina Romain et Nathalie Auger dir., *Violences verbales. Analyses, enjeux et perspectives. Violences verbales. Analyses, enjeux et perspectives*, Rennes, Presses Universitaires de Rennes, 2013.

Hugues Constantin de Chanay, « Outrages contre outrage. Les lettres adressées à Noël Mamère à l'occasion du mariage de Bègle », dans Éric Desmons et Marie–Anne Paveau éd., *Outrages, insultes, blasphèmes et injures : violences du langage et polices du discours*, Paris, L'Harmattan, 2008, pp.151–175.

Frédéric Torterat et André Thibault, « L'Interpellation : un objet discursif singulier... et pluriel », *Corela* [En ligne], HS–8, 2010, <http://corela.revues.org/798>.